

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni le Jeudi 7 mai 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

**Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16**

**Nombre d'administrateurs présents : 25**

**Nombre d'administrateurs représentés : 2**

**Administrateurs présents :**

Guillaume	BEDHET
Sandrinè	BERTHET
Lucie	BLANC
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Odile	COUBAT
Carole	FONTAINE
François	GAUDIN
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Monique	NAGORNY
Marie-Pierre	OUVRIER
Sandrine	POIGNET
Patrick	POUPELLOZ
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Virginie	VERNAZ
Eliette	VIARD GAUDIN
Pascale	VOUTIER REPELLIN

**Administrateurs représentés :**

Christian EXCOFFON	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER
Caroline MONGELLAZ	Ayant donné pouvoir à Marie-Pierre OUVRIER

**Sophie GHIRON**, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

**M. le Président rejoint la séance.**

**Objet : Finances - Budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Arlysère – Affectation des résultats**

**Rapporteur : M. le Président**

Vu les délibérations relatives à l'approbation de l'ERRD 2025 (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) et du Compte de gestion 2025 du SSIAD Arlysère,

Considérant le résultat cumulé 2025 de 311 613.55 €,

Vu les délibérations relatives à l'approbation du Compte Administratif 2025, du Compte de gestion 2025 et à l'affectation des résultats du SAAD Arlysère,

Vu la délibération n° 17 du 16 décembre 2025 relative à la fusion-absorption des budgets SAAD Arlysère et SSIAD Arlysère et de la transformation du SSIAD en SAD MIXTE au 01/01/2026,

Il est proposé au Conseil d'administration d'affecter le résultat 2025 du Budget annexe du SSIAD Arlysère comme suit :

- 311 613.55 € en report à nouveau (compte 110) portant le solde à 455 026.18 €

Les résultats du Budget annexe SSIAD Arlysère sont résumés ainsi :

	Compte 10682 Réserve affectée à l'inv.	Compte 10685 Excédent affect. à couv du BFR	Compte 10686 Réserve de comp. des déficits d'expl.	10687 Rés. de comp. des chg. amort.	Compte 110 Report à nouveau (Excédent)	Compte 119 Report à nouveau (Déficit)
<b>SSIAD Arlysère</b>	340 713,70 €	70 000,00 €	335 370,38 €	- €	455 026,18 €	- €

Compte tenu de la fusion absorption des budgets SAAD Arlysère et SSIAD Arlysère et de la transformation du SSIAD en SAD MIXTE au 01/01/2026, les résultats des 2 budgets sont regroupés au sein du nouveau Budget SAD Mixte.

Compte tenu que les comptes 110 et 119 ne peuvent co-exister sur un même budget, les résultats du Budget SAD Mixte sont résumés ainsi :

	Compte 10682 Réserve affectée à l'inv.	Compte 10685 Excédent affect. à couv du BFR	Compte 10686 Réserve de comp. des déficits d'expl.	10687 Rés. de comp. des chg. amort.	Compte 110 Report à nouveau (Excédent)	Compte 119 Report à nouveau (Déficit)
<b>SSIAD Arlysère</b>	340 713,70 €	70 000,00 €	335 370,38 €	- €	455 026,18 €	- €
<b>SAAD Arlysère</b>	32 075,69 €	- €	- €	- €	- €	21 689,49 €
<b>SAD MIXTE</b>	372 789,39 €	70 000,00 €	335 370,38 €	- €	433 336,69 €	- €

**Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'affectation des résultats comme indiquée ci-dessus.**

La secrétaire de séance  
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Frédéric BURNIER FRAMBORET

